

République du Sénégal

*Un Peuple-Un But-Une Foi*

---



**Office national  
de Lutte contre la Corruption**

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**RELATIFS A L'ATELIER SUR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE  
CORRUPTION DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS**

**15 ; 16 ;17 SEPTEMBRE 2026**

# ATELIER PORTANT SUR LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS

## 1. Contexte et justification

La promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'intégrité dans la gestion des affaires publiques constitue une priorité majeure pour l'État du Sénégal. Dans cette perspective, il s'est engagé à renforcer son dispositif institutionnel et juridique de prévention et de lutte contre la corruption, notamment à travers l'adoption de réformes visant à améliorer la redevabilité, la transparence et l'efficacité de l'action publique.

C'est dans ce cadre qu'intervient la réforme du dispositif juridique encadrant l'Office national de Lutte contre la Corruption (OFNAC). Ainsi, La loi 2025-12 du 03 septembre 2025 portant création de l'OFNAC vise à renforcer les capacités institutionnelles de l'Office, à élargir ses missions et à consolider son rôle dans la prévention, la détection et la lutte contre la corruption. Elle met notamment un accent particulier sur les mécanismes de prévention, parmi lesquels figurent l'analyse des risques de corruption, la promotion de l'intégrité et l'accompagnement des administrations publiques dans la mise en place d'outils de gestion et de maîtrise des risques.

Dans ce contexte, la cartographie des risques de corruption apparaît comme un instrument stratégique de gouvernance. Elle permet d'identifier de manière systématique les processus et activités les plus exposés aux risques de corruption, d'analyser les facteurs de vulnérabilité et de proposer des mesures de prévention adaptées. Cet outil contribue ainsi à renforcer l'intégrité institutionnelle, à améliorer la transparence des procédures administratives et à prévenir les pratiques illicites.

A ce titre, il apparaît nécessaire de développer des approches préventives permettant d'identifier et de réduire les vulnérabilités à la corruption dans les secteurs prioritaires de l'action publique.

**Le secteur des transports** occupe une place centrale dans le développement économique et social du Sénégal. Il joue un rôle déterminant dans la mobilité des personnes et des biens, la facilitation des échanges commerciaux, l'intégration territoriale et le fonctionnement global de l'économie nationale.

Toutefois, comme dans de nombreux pays, ce secteur demeure exposé à divers risques de corruption liés notamment aux procédures administratives, aux contrôles routiers, à la délivrance des autorisations, à la gestion des infrastructures, ainsi qu'au transport de migrants irréguliers et à la falsification, à l'altération et à la contrefaçon des documents de voyage et d'identité.

Ces vulnérabilités sont d'autant plus préoccupantes qu'elles contribuent à la non-application effective des vingt-trois (23) mesures issues du Conseil interministériel tenu à la suite du tragique accident de Sikilo, survenu le dimanche 08 janvier 2023, ayant causé quarante (40) pertes en vies humaines.

Parmi ces mesures figurent notamment :

- La modification des conditions d'exploitation des transports de passagers et de marchandises, y compris la réglementation de la circulation entre 23 heures et 5 heures du matin ;
- La limitation de la durée d'exploitation des véhicules de transport ;
- Le passage gratuit du contrôle technique à Dakar ;
- La révision des conditions d'octroi des agréments ;
- L'augmentation de l'âge minimum pour l'obtention du permis de conduire ;
- La dématérialisation des paiements des amendes et des pénalités ;
- L'obligation du port du casque pour les conducteurs de deux-roues.

L'une des raisons de la non-application effective de toutes ces 23 mesures pourrait être liée à la corruption.

C'est dans cette optique qu'il est envisagé **d'organiser un atelier résidentiel sur la cartographie des risques de corruption dans le secteur des transports routiers**, réunissant les principales parties prenantes institutionnelles, techniques et opérationnelles. Cet atelier permettra d'identifier les processus à risque, d'analyser les facteurs de vulnérabilité, de hiérarchiser les risques et de proposer des mesures concrètes de prévention et de mitigation.

Les résultats de cet exercice contribueront à renforcer la culture d'intégrité dans le secteur des transports routiers et à soutenir les efforts nationaux visant à promouvoir une gouvernance publique plus transparente, responsable et performante.

## **2. Objectif général**

L'objectif général de l'atelier est de contribuer au renforcement de la prévention de la corruption dans le secteur des transports routiers au Sénégal à travers l'identification, l'analyse, la hiérarchisation et l'élaboration d'un plan d'atténuation des risques de corruption.

## **3. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, l'atelier vise à :

- identifier les processus clés du secteur des transports routiers exposés aux risques de corruption ;
- analyser et évaluer les risques de corruption ;
- traiter les risques de corruption ;
- élaborer un plan d'atténuation des risques de corruption ;
- formuler des recommandations et des mesures de mitigation.

## **4. Résultats attendus**

À l'issue de l'atelier, les résultats suivants sont attendus :

- les processus sensibles du secteur des transports routiers sont identifiés ;

- les risques de corruption associés à ces processus sont recensés, analysés, évalués et traités ;
- un plan d'atténuation des risques de corruption est élaboré ;
- un rapport de l'atelier est produit.

## 5. Méthodologie

L'atelier adoptera une approche participative et interactive reposant sur :

- des présentations introductives sur la cartographie des risques de corruption ;
- l'utilisation d'outils d'analyse et de gestion des risques de corruption (probabilité, impact, niveau de risque) ;
- des restitutions et discussions en plénière ;
- la validation collective des recommandations.

## 6. Participants

L'atelier réunira environ 50 participants issus notamment des représentants :

|                                                            | Participants                                                           | Nbre |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>OFNAC</b>                                               | OFNAC                                                                  | 10   |
| <b>Ministère des Transports terrestres et aériens</b>      | Ministère                                                              | 06   |
|                                                            | Direction générale des Transport routiers                              | 03   |
|                                                            | Divisions régionales des Transports routiers                           | 07   |
|                                                            | Agence de Gestion des Routes (Ageroute Sénégal)                        | 01   |
|                                                            | Société nationale des Autoroutes du Sénégal (ADS)                      | 01   |
|                                                            | Conseil exécutif des Transports urbains Durables (CETUD)               | 01   |
|                                                            | Fonds de Développement des Transports terrestres                       | 01   |
|                                                            | Société Dakar Dem Dik (DDD)                                            | 01   |
|                                                            | Agence Nationale de Sécurité Routière (ANASER)                         | 01   |
|                                                            | Bureau Veritas/Centre de contrôle technique des véhicules automobiles  | 01   |
|                                                            | Beltrans/ Gare routière des baux maraichers                            | 01   |
| <b>Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique</b> | Direction générale de la Police Nationale (DNP)                        | 02   |
| <b>Ministère des Force Armées</b>                          | Légion de Sécurité Routière (LGSR)                                     | 02   |
| <b>Ministère en charge des Finances</b>                    | Fonds de garantie automobile (FGA)                                     | 01   |
|                                                            | Direction des Douanes                                                  | 01   |
|                                                            | Direction du Matériel et du Transit administratif                      | 01   |
| <b>Ministère des Infrastructures</b>                       |                                                                        | 01   |
| <b>Ministère en charge de la Pêche</b>                     | Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC)                               | 01   |
| <b>Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurances</b>    | AXA Assurances Sénégal                                                 | 01   |
|                                                            | P.A Prévoyance d'Assurances                                            | 01   |
|                                                            | Askia assurances                                                       | 01   |
|                                                            | Chauffeurs de Taxi Urbain et Activités Connexes du Sénégal (SAC-TAXIS) | 01   |

|                                                             |                                                                          |    |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Syndicats et associations du secteur, Société civile</b> | Fédération des syndicats des transports routiers du Sénégal (FSTRS)      | 01 |
|                                                             | Syndicat Autonome des conducteurs de Jakarta du Sénégal                  | 01 |
|                                                             | Association Nationale des Auto-Écoles du Sénégal (ANAES)                 | 01 |
|                                                             | Partners West africa                                                     | 01 |
|                                                             | Union Sénégalaise des Entreprises de Transit et de Transport Agréées     | 01 |
|                                                             | Association de Financement des Professionnels du Transport Urbain (AFTU) | 01 |

## 7. Durée et lieu

L'atelier se déroulera du **15 au 17 septembre 2026** à Yuma Hôtel. Réception des délégations sur site le lundi **14 septembre 2026, à partir de 14H.**

## 8. Livrables attendus

- Un plan d'atténuation des risques de corruption dans le secteur des transports routiers ;
- Un rapport détaillé de l'atelier ;
- Des recommandations opérationnelles de prévention de la corruption/feuille de route.

## 9. Organisation et coordination

L'organisation de l'atelier sera assurée par l'OFNAC, en collaboration le Ministère des Transports et les institutions partenaires impliquées dans la gouvernance du secteur des transports selon l'agenda suivant :

|               | Heure         | Activités                                                                                                                                                                     | Responsable                               |
|---------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Jour 1</b> | 09h00 – 09h30 | Cérémonie d'ouverture (allocutions, présentation des participants)                                                                                                            | OFNAC/Ministères                          |
|               | 09h30 – 09h45 | Présentation du contexte, des objectifs et des résultats attendus de l'atelier<br><br>Présentation de la méthodologie de l'analyse et de la gestion des risques de corruption | Experts/<br>Facilitateurs<br>OFNAC        |
|               | 09h45 – 10h15 | Présentation secteur des transports routiers<br><br>Discussions                                                                                                               | Directeur général des Transports routiers |
|               | 10h30 – 11h00 | Pause-café                                                                                                                                                                    |                                           |
|               |               |                                                                                                                                                                               |                                           |

|                             |               |                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                          |
|-----------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                             | 11h00 – 12h00 | Constitution des groupes de travail<br><br><b>Session 1</b> : Etablissement du contexte du secteur (mandat, organisation, bonnes pratiques, opérations, culture et expériences en matière de lutte contre la corruption de l'organisation et/ou du département) | Facilitateurs OFNAC Pool experts analyse et gestion des risques de corruption<br><br>Présidents groupes  |
|                             | 12h00 – 13h00 | Restitution des travaux de groupe session 0                                                                                                                                                                                                                     | Rapporteurs groupes                                                                                      |
|                             | 13h00 – 15h00 | PAUSE DEJEUNER                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                          |
|                             | 15h00 – 15h30 | Présentation et définition des différents types d'infractions de corruption à identifier                                                                                                                                                                        | Facilitateurs OFNAC Pool experts analyse et gestion des risques de corruption                            |
|                             | 15h30 – 16h30 | <b>Session 2</b> : Identification et description des processus clés du secteur des transports routiers exposés aux vulnérabilités et risques de corruption<br><br>Travaux de groupe 1                                                                           | Facilitateurs OFNAC, Pool experts analyse et gestion des risques de corruption<br><br>Présidents groupes |
|                             | 16h30 – 17h00 | Synthèse des travaux de la journée                                                                                                                                                                                                                              | Modérateur                                                                                               |
| <b>FIN PREMIERE JOURNEE</b> |               |                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                          |
| <b>Jour 2</b>               | 09h00 – 09h15 | Rappel des travaux de la première journée                                                                                                                                                                                                                       | Modérateur                                                                                               |
|                             | 09h15 – 10h00 | Restitution des travaux de groupe session 1                                                                                                                                                                                                                     | Rapporteurs groupes                                                                                      |
|                             | 10h00 – 10h30 | Pause-café                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                          |
|                             | 11h30 – 12h45 | <b>Session 3</b> : Analyse des risques (Mandat, finance, réputation)<br><br>Travaux de groupe 2                                                                                                                                                                 | Facilitateurs OFNAC, Pool experts analyse et gestion des                                                 |

|                             |               |                                                                                                                                                                       |                                                                                                          |
|-----------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                             |               |                                                                                                                                                                       | risques de corruption                                                                                    |
|                             |               |                                                                                                                                                                       | Présidents groupes                                                                                       |
|                             | 12h45 – 13h30 | Restitution des travaux de groupe session 2                                                                                                                           | Rapporteurs groupes                                                                                      |
|                             | 13h30 -15h00  | Déjeuner                                                                                                                                                              |                                                                                                          |
|                             | 15h00 – 16h30 | <b>Session 4 :</b> Évaluation des risques (probabilité, impact, niveau de risque)<br><br>Travaux de groupe 3                                                          | Facilitateurs OFNAC, Pool experts analyse et gestion des risques de corruption<br><br>Présidents groupes |
|                             | 16h30 – 17h30 | Restitution des travaux de groupe session 3                                                                                                                           | Rapporteurs groupes                                                                                      |
| <b>FIN DEUXIEME JOURNEE</b> |               |                                                                                                                                                                       |                                                                                                          |
| <b>Jour 3</b>               | 09h00 – 09h15 | Rappel des travaux de la deuxième journée                                                                                                                             | Modérateur                                                                                               |
|                             | 09h15 – 11h00 | <b>Session 5 :</b><br><br>Traitement des risques de corruption<br><br>Travaux de groupe 4 pour<br><br>L'élaboration d'un plan d'atténuation des risques de corruption | Facilitateurs OFNAC, Pool experts analyse et gestion des risques de corruption                           |
|                             | 11h00 – 11h15 | Pause-café                                                                                                                                                            |                                                                                                          |
|                             | 11h15-13h00   | Restitution, discussions et validation du plan d'atténuation des risques de corruption / Synthèse des recommandations                                                 | Rapporteur                                                                                               |
|                             | 13h00 -13h15  | Cérémonie de clôture de l'atelier                                                                                                                                     | OFNAC/Ministère en charge des Transports routiers                                                        |
|                             | 13h15 -15h00  | Déjeuner et Check out                                                                                                                                                 |                                                                                                          |
| <b>FIN DE L'ATELIER</b>     |               |                                                                                                                                                                       |                                                                                                          |